

FLEXILASTIC 4001

09 30 00-DIV 9 ANSI A118.12

APPRÊT ACRYLIQUE AU LATEX - CONCENTRÉ

DESCRIPTION

Pour l'apprêt de béton entièrement mûri (d'au moins 28 jours), planchers de contreplaqué de grade extérieur, panneau de ciment, ou d'autres surfaces approuvées pour la pose de la tuile avant l'installation du Flextile Flexilastic 1000 et 2000SC membranes de pontage des fissures et d'atténuation sonore.

COMPOSITION

Un apprêt à base de latex acrylique – haute concentration.

LIMITATIONS

Non recommandé pour les installations à l'extérieur. Pour utiliser spécifiquement avec les membranes Flexilastic 1000 et 2000SC. Protéger contre le gel. Ne pas appliquer sur des surfaces aux températures au-dessous de 10 °C (50 °F) ou au-dessus de 45 °C (120 °F),

CARACTERISTIQUES

- Excellente adhérence au Béton entièrement mûri (d'au moins 28 jours) et au contreplaqué de grade extérieur.
- Pour des applications à l'extérieur.
- Pour des surfaces verticales.
- Pour application sur des surfaces existantes, ou difficile d'adhérence.
- Application facile

DONNÉES TECHNIQUES

Excède les exigences ANSI A118.12

Propriétés Physiques Typiques

Apparence	Liquide blanc consistance liquid épaisse.
Temps de séchage	20 – 45 minutes
Durée de conservation	1 an (minimum)

Surface couverte approximative par unité de 18.9 L (1 Gal US) unité

Approx. 168 m² (1800 p.c.) à 232 m² (2500 p.c.),
Dependant de la porosité de la surface.

PRÉPARATION À L'INSTALLATION

La surface doit être solide, nivelée, sèche, sans graisse, huile, saleté, peinture, durcisseur, scellant ou autres impuretés, ainsi que les protubérances pouvant trouser la membrane. Bien nettoyer la surface de toute saleté de construction par des moyens mécaniques, cad. par grenailage, scarification ou ponçage avant d'appliquer l'apprêt et la membrane. Les surfaces doivent être maintenu a des températures entre 10°C (45°F) et 32°C (90°F) durant l'installation. Les supports de béton doivent être secs, complètement mûris. La finition sur béton doit être faite au balai ou à la flotte de bois. La surface doit être d'équerre et d'aplomb avec une tolérance 6mm (1/4") sur

3m (10') de planchers. Appliquer une couche de mortier d'éraflure de Flextile 57 mélangé avec Flextile 43 ou 44 additifs, aux surfaces de béton existantes où l'abrasion n'obtient pas une surface assez poreuse, aux surfaces inégales, ainsi qu'à toutes les surfaces de béton lissé à la truelle, avant la pose de la membrane Flexilastic.

Les planchers de contre-plaqué doivent être conçus de telle sorte que l'affaissement maximal prévu ne dépasse pas 1/360 de la portée, avec des solives centrées à 40 cm (16"). Les sous-planchers doivent être de contre-plaqué d'une épaisseur de 16mm-25mm (5/8" à 1") et recouverts de panneaux de contre-plaqué d'au moins 16mm (5/8") qui doivent être serrés avec des clous vissés ou de la colle où possible. Laisser un espace de 3mm - 6mm (1/8" à 1/4") entre les feuilles et près de toutes surfaces verticales pour l'expansion. Se référer aux éditions courantes des manuels d'installation du TTMAC (09300) et du TCA pour information au sujet du placement de joints de dilation et de rupture ou pour information additionnelle sur les surfaces acceptables.

APPLICATION

Apprêt à l'intérieur – NE PAS DILUER. Utiliser le Flexilastic 4001 à pleine concentration pour toutes les applications. Mélanger l'apprêt dans son contenant juste avant l'application. Appliquer l'apprêt sur la surface avec un rouleau ou un pinceau au taux approximatif de 9 m²/L (360 ft²/usg). Sur les surfaces verticales ou sur des surfaces poreuses appliquer deux couches. Laisser l'apprêt sécher avant la pose des membranes Flexilastic. Lorsque complètement sec, l'apprêt devrait être collant

au toucher, mais ne pas se détacher de la surface

SECURITÉ ET SANTÉ

Se référer aux fiches signalétiques de Flextile pour plus de détails sur les informations au sujet de santé et sécurité.

DISPONIBILITÉ ET COÛT

L'Apprêt Flexilastic 4001 de Flextile est disponible chez Flextile Ltée ou chez ses distributeurs en contenant de 18.9 L (5 USG).

Coût: disponible sur demande des distributeurs Flextile (se référer aux distributeurs Flextile a www.flextile.net)

GARANTIE

Flextile garantit que ce produit est fabriqué à partir de matériaux de premier choix. Il est recommandé de s'assurer que le produit convient à l'emploi qu'on en fait; aussi, l'utilisateur assume tous les risques découlant de son emploi. En conséquence, les droits et garanties de toute nature se résument de la part du marchand et du fabricant au remplacement du produit trouvé défectueux ou, au choix, au remboursement du prix d'achat.

ENTRETIEN

Aucun entretien n'est requis excepté en cas de dommages dus à des circonstances inattendues. Les procédures de réparation seront faites suivant les recommandations de Flextile ou de ses distributeurs.

SERVICES TECHNIQUES

Flextile dispose d'un laboratoire bien équipé où les produits sont testés conjointement aux produits avec lesquels ils sont normalement utilisés.

Une assistance technique pour l'utilisation des produits Flextile est disponible sur demande.

RÉFÉRENCES

Éditions courantes de: Manuel d'installation de tuiles céramiques (09300) de TTMAC (l'association canadienne de terrazzo, tuiles et marbre) et manuel d'installation de TCA (Tile Council of America).